

## Commune de BETTING

Conseillers élus : 15

Conseillers en fonction : 15

Conseillers présents : 13

### COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 27 MAI 2016

---

Absents excusés : Blaise Alain – Jochum Fabien

Date d'envoi de la convocation : 20 mai 2016

Adoption du procès verbal de la séance du 01 avril 2016 par les conseillers présents à cette réunion.

Le conseil municipal à l'unanimité, accepte l'ajout d'un point supplémentaire relatif au regroupement de la gestion du périscolaire et de la cantine avec la commune de Béning Les Saint Avold.

#### INFORMATIONS et COMMUNICATIONS

##### SITUATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS A POLE EMPLOI

Au 15.04.2016

Le nombre de demandeurs d'emploi est de 65 dont 39 hommes et 26 femmes.

Le nombre de personnes indemnisables est de 43 (≈ 66 %).

Au 15.05.2016

Le nombre de demandeurs d'emploi est de 63 dont 38 hommes et 25 femmes.

Le nombre de personnes indemnisables est de 41 (≈ 65 %).

Les résidents du Foyer Horizon sont inclus dans ces chiffres.

##### SITUATION DE LA TRESORERIE

La situation de la trésorerie présentait au 1<sup>er</sup> avril 2016, un solde créditeur de 1 696 086,68 €.

La situation de la trésorerie présentait au 1<sup>er</sup> mai 2016, un solde créditeur de 1 725 413,86 €.

##### POINT 1 : BILAN DE LA GESTION DU CENTRE SOCIOCULTUREL – année 2015

Mme Péric présente le bilan de la gestion du centre socioculturel qui s'établit comme suit :

	2014	2015
Coût électricité	1 431 €	1 383 €
Coût gaz	42 €	79 €
Coût eau	755 €	388 €
Coût fuel	1 185 €	1 572 €
Coût téléphone	203 €	106 €
Frais de nettoyage	769 €	1 100 €
Produits d'entretien	628 €	366 €
Services extérieurs	389 €	495 €
Poubelles	<u>1 020 €</u>	<u>1 065 €</u>
Dépenses totales	6 422 €	6 554 €
Recettes poubelles	1 025 €	950 €
Recettes locations	<u>3 373 €</u>	<u>2 754 €</u>
Recettes totales	4 398 €	3 704 €
Résultat	- 2 024 €	- 2 850 €

## **POINT 2 : BILAN DE FONCTIONNEMENT DE LA SALLE DE SPORT – année 2015**

Le Maire présente le bilan de fonctionnement de la salle de sport qui s'établit comme suit :

	2014	2015
Volume gaz	2 953 m <sup>3</sup>	4 146 m <sup>3</sup>
Coût gaz	2 783 €	3 420 €
Coût électricité	1 142 €	1 310 €
Coût eau	145 €	187 €
Coût téléphone	203 €	215 €
Frais de nettoyage	830 €	1 060 €
Produits d'entretien	386 €	387 €
Entretien chaudière	140 €	140 €
Contrôle et sécurité	283 €	193 €
Poubelles	<u>408 €</u>	<u>426 €</u>
Dépenses totales	6 320 €	7 338 €
Recettes	<u>0 €</u>	<u>0 €</u>
Dépenses réelles	6 320 €	7 338 €

## **POINT 3 : ACCUEIL PERISCOLAIRE ET CANTINE – BILAN 2015 ET PREVISIONNEL 2016**

Le budget réel 2013 (septembre à décembre) s'établissait à 9 356 €, la commune a versé une participation de 6 554 €.

Le budget réel 2014 s'établissait à 24 787 €, la commune a versé une participation de 19 461 €.

Le budget réel 2015 s'établit à 29 753 €, la commune a versé un acompte de 18 500 € en juin 2015, le solde à verser est de 535 €.

Le budget prévisionnel 2016 s'élève à 30 200 €, l'acompte à verser est de 15 000 €.

Les charges comprennent l'achat de repas, les fournitures pour les activités, les assurances, les charges de personnel et la gestion administrative.

Les produits englobent la participation des usagers, la subvention de la CAF et le paiement de la prestation de l'ASBH par la commune.

Le conseil municipal à l'unanimité accepte le versement, du solde de 535 € pour 2015 et de l'acompte de 15 000 € pour l'année 2016 à l'ASBH (Association d'Action Sociale et Sportive du Bassin Houiller).

## **POINT 4 : CONVENTION AVEC LE RESTAURANT CHEZ PIERRETTE POUR LA FOURNITURE DES REPAS DE LA CANTINE SCOLAIRE**

Cette convention porte sur la préparation et la fourniture de repas pour la cantine scolaire par le Restaurant chez Pierrette de Puttelage aux Lacs.

Les jours de livraison sont le lundi, mardi, jeudi et vendredi vers 11h00 à l'accueil périscolaire de Béning Les Saint Avold. Le prix du repas est fixé à 4,25 € TTC.

Elle est conclue pour l'année scolaire 2016/2017.

Le conseil municipal à l'unanimité, accepte les dispositions de cette convention et autorise le Maire à signer le document.

## **POINT 5 : REGROUPEMENT DE LA GESTION DU PERISCOLAIRE ET DE LA CANTINE AVEC LA COMMUNE DE BENING LES SAINT AVOLD**

Le Maire rappelle au conseil municipal, la délibération en date du 27 février 2015, mettant en place le regroupement pédagogique intercommunal à classes dispersées entre les communes de Béning Les Saint Avold et Betting pour les écoles élémentaires.

Actuellement, l'accueil périscolaire et la cantine sont gérés par l'ASBH (Association d'Action Sociale et Sportive du Bassin Houiller).

Vu le coût très élevé du périscolaire pour les deux communes, le fait que les enfants de Betting profitent déjà des locaux de la cantine scolaire de Béning les Saint Avold, et après concertation avec Madame le Maire de Béning Les Saint Avold, il serait intéressant financièrement d'intégrer l'accueil périscolaire et la cantine au regroupement pédagogique intercommunal.

Il est donc proposé de mettre en commun la gestion de la cantine scolaire de la commune de Béning Les Saint Avold et la gestion du périscolaire de la commune de Betting.

Le conseil municipal à l'unanimité,

- décide d'intégrer le périscolaire au regroupement pédagogique intercommunal de Betting et Béning les Saint Avold à compter de la rentrée 2016/2017,
- demande au Maire de pas renouveler la convention avec l'ASBH pour le périscolaire,
- demande au Maire de prendre contact avec la commune de Béning les Saint Avold afin d'établir une convention établissant les modalités financières et de fonctionnement.

#### **POINT 6 : CONVENTION DE PARTENARIAT FINANCIER ENTRE LES COMMUNES DE BENING LES SAINT AVOLD ET DE BETTING RELATIVE AUX DEPENSES DES ANIMATIONS ESTIVALES**

Les animations estivales seront organisées en partenariat avec la commune de Béning Les Saint Avold durant les mois de juillet et août 2016.

Ces activités culturelles, sportives et conviviales ainsi que les sorties proposées sont destinées aux enfants des deux communes, âgés de 5 ans à 16 ans et seront encadrées par des membres des associations locales et les équipes municipales sur la base du bénévolat.

Le Maire propose au conseil municipal de reconduire la convention signée en 2015, qui définit les modalités financières de ce partenariat. Ainsi les frais nécessaires au bon fonctionnement des activités, sont pris en charge à part égale entre les deux communes.

Le conseil municipal à l'unanimité,

- accepte l'organisation d'animations estivales avec la commune de Béning Les Saint Avold,
- approuve la reconduction de la convention de partenariat financier pour 2016.

#### **POINT 7 : DEMANDES DE SUBVENTION POUR L'OPERATION DE REQUALIFICATION DU CENTRE DU VILLAGE**

Le Maire présente au conseil municipal l'opération de requalification du centre du village comprenant l'effacement des réseaux et l'aménagement des voiries sur le secteur du chemin de Béning, de la rue de la Croix et de la place rue de la Croix.

Le plan de financement :

montant total de l'opération	832 556,20 € HT
subvention AMITER escomptée (30 %)	249 766,86 €
subvention au titre de la réserve parlementaire	8 000,00 €
subvention à l'investissement – plan régional 2016	20 000,00 €
subvention Communauté de Communes de Freyming Merlebach	32 424,14 €
subvention Syndicat d'Electricité de Forbach sollicitée	25 000,00 €
part communale : 497 365,20 € HT	montant restant à payer après déduction des subventions obtenues.

Le conseil municipal à l'unanimité :

- adopte le projet,
- approuve la réalisation de cette opération,
- adopte le plan de financement,
- adhère au dispositif AMITER et sollicite une subvention du Conseil Départemental à ce titre,
- autorise le Maire à déposer toutes demandes de subvention ou de dotation susceptibles de financer ce projet de requalification.

## **POINT 8 : CONVENTION DE SERVITUDE POUR L'IMPLANTATION DE LAMPADAIRES IMPASSE DE LA SOURCE**

Dans le lotissement du Stockgarten – impasse de la Source, trois lampadaires de l'éclairage public seront implantés sur des terrains privés sur une emprise d'environ 1 m<sup>2</sup>.

Ces installations seront réalisées sur les parcelles suivantes :

section 03 parcelle 146 appartenant à KOPEC Pascal et HELLERINGER Marianne,

section 03 parcelle 143 appartenant à TAIBBI Francesco et GRCAR Martine, et

section 03 parcelle 156 appartenant à MISTRETTA Yoann et SANNA Vanessa.

Le conseil municipal à l'unanimité,

- autorise le Maire à solliciter un notaire pour l'établissement de ces trois actes,
- accepte que les frais soient pris en charge par la commune,
- autorise le Maire à signer les conventions de servitude.

## **POINT 9 : TRAVAUX COMMUNAUX**

### **Centre socioculturel**

Remplacement de la gouttière du centre socioculturel par la société Stagno de Seingbouse pour un montant de 2 939,89 € TTC.

### **Matériel - Outillage**

Achat de 4 jardinières balconnières pour un coût 789,90 € TTC.

Acquisition d'un motoculteur d'un montant de 1 263,60 € TTC auprès de l'entreprise BOURG de L'Hôpital.

## **POINT 10 : DIVERS**

### **Remerciements**

Le Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement de la Communauté de Paroisses Sainte Barbe du Warndt, remercie la municipalité, pour la mise à disposition gratuite du centre socioculturel le 25 mars dernier à l'occasion du « bol de riz ».

### **Association Sportive de Betting**

L'Association Sportive de Betting remercie le conseil municipal pour le versement d'une subvention de 1000 €.

### **Animations estivales**

La première réunion préparatoire des animations estivales s'est déroulée le 10 mai 2016.